



## Hôpitaux Civils de Colmar

Pasteur - Pasteur 2 - Le Centre pour Personnes Agées  
39, avenue de la Liberté - 68024 COLMAR CEDEX  
Tél : 03-89-12-40-00 / Fax : 03-89-12-42-98  
site internet : [www.ch-colmar.fr](http://www.ch-colmar.fr)

Affaire suivie par C. FIAT et S. VOLET  
☎ 03.89.12.51.73

## Direction

Secrétariat : 03.89.12.40.02  
Fax : 03.89.12.45.40

Etablissement certifié par la Haute Autorité de Santé

Colmar, le 19 janvier 2021

## DESTINATAIRES

Bureau  
SYNDICAT U.N.S.A.

### NOTE D'INFORMATION

#### **Objet : Vaccination anti-COVID 19 aux Hôpitaux Civils de Colmar.**

Je souhaite vous communiquer en toute transparence les informations dont je dispose à ce stade pour poursuivre la campagne de vaccination anti-COVID 19 aux Hôpitaux Civils de Colmar.

Celle-ci a débuté aux HCC le **mardi 12 janvier 2021** : **plus de 360 personnels** ont pu bénéficier de la première injection.

#### **1. Gestion des doses et du calendrier de vaccination**

La poursuite de la campagne de vaccination est calée sur le rythme des livraisons de vaccins aux Hôpitaux Civils de Colmar. Notre organisation interne doit donc en tenir compte ainsi que du nombre de doses fournies, afin de garantir une gestion méticuleuse des quantités, toutes les doses devant impérativement être administrées.

Ceci vous explique pourquoi les séances de vaccination sont fixées, au fil de l'eau, semaine après semaine, en comptant sur la réactivité d'une organisation qui a déjà fait ses preuves.

#### **2. Où en sommes-nous aujourd'hui ?**

Les consignes nationales précisent qu'il convient de prioriser, en première phase, la vaccination des personnes de plus de 50 ans et/ou présentant des risques de développer des formes graves de la maladie.

**Un premier recensement du personnel soignant âgé de plus de 50 ans a été effectué**, par l'encadrement, au sein des différents pôles médicaux et médico-techniques. C'est ce personnel qui est en priorité vacciné aujourd'hui.

En parallèle, **un second recensement visant à identifier le personnel non soignant volontaire âgé de plus de 50 ans** est en cours, par l'intermédiaire de l'encadrement.

### 3. Recensement du personnel volontaire de moins de 50 ans

Dès aujourd'hui et afin d'anticiper les phases suivantes de la campagne de vaccination anti-COVID 19, il nous est nécessaire de connaître, les volontaires de moins de 50 ans, souhaitant être vaccinés.

A ce titre, si vous êtes volontaire, nous vous invitons à vous signaler **avant vendredi 22 janvier** :

- Pour le personnel non médical, à votre supérieur hiérarchique direct
- Pour le personnel médical, aux affaires médicales ([affairesmedicales.dirg@ch-colmar.fr](mailto:affairesmedicales.dirg@ch-colmar.fr)).

Les noms des volontaires seront ensuite transmis au service de santé au travail, qui effectuera une liste de priorisation, en fonction des risques estimés de développer des formes graves de la maladie.

**Suite au recensement en cours en fonction du nombre de personnes à risque estimé et du nombre de doses disponibles nous vous ferons connaître aussi rapidement que possible votre jour et créneau de vaccination.**

Le Directeur des Hôpitaux Civils :

*Signé*

Christine FIAT

INDEX	N° D'ORDRE	N° du Document
Org. Serv. Med.	OM - 107	OM - 107 - 21 - 02